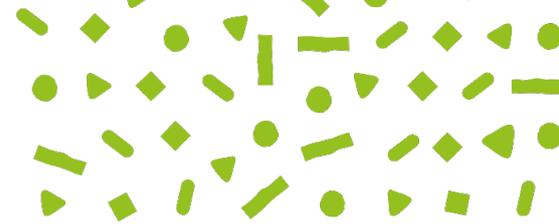




09/05/25



Politique fédérale pour l'organisation des formations

INTRODUCTION

Champ d'application/périmètre

Les actions, décisions, textes et publications diffusés/créés par la structure professionnelle ou bénévole ayant pour sujet/objectif l'organisation des formations des animateurs et animatrices.

Définition des responsabilités en lien avec la politique

L'animateur ou l'animatrice fédéral-e en chargée de la formation est chargé de faire appliquer les directives de cette politique. Il est également chargé de le revoir à l'entame d'un nouveau mandat.

L'historique et le contexte de la rédaction de la politique

Cette politique voit le jour pour donner suite à plusieurs difficultés rencontrées sur les dernières années (diminution du nombre de sessions, diminution de l'offre, écart de plus en plus important entre l'offre et la demande, difficulté de la part de certains groupes d'unités à justifier un message face à leurs unités, frustration d'équipes d'unité).

Le conseil fédéral a été consulté lors de la planification des formations pour 2024-2025. À la suite de ce temps, un nœud est apparu face à la difficulté de proposer une offre supérieure pour former davantage d'animateurs et animatrices.

Différentes prises d'avis en conseil fédéral et conseils de staff ont été effectuées sur des propositions d'éléments stratégiques.

Lexique

- **Brevet d'animateur en centre de vacances (BACV)** : ce brevet est un document officiel homologué par la Communauté française. Il est attribué au terme d'un parcours complet de formation.
- **Woodbadge ou buchette** : ponctue la formation scout acquise lors du parcours complet de formation et répondant aux exigences de formation de l'Organisation mondiale du Mouvement scout (OMMS).
- **Parcours de formation** : ensemble des étapes de formation permettant l'acquisition de compétences en vue d'obtenir le BACV et le woodbadge (T1 + T2 + T3 + 2 TU + stage(s))

Textes de référence

[Décret Centre de vacances](#) : fixe les conditions générales d'agrément des pouvoirs organisateurs de centres de vacances, les conditions d'octroi de subventions aux centres de vacances ainsi que les normes de qualification du personnel de ces centres. Il définit les conditions d'obtention du brevet d'animateur et de coordinateur de centres de vacances.

[Arrêté formation](#) : définit les contenus et les modalités d'organisation des formations.

[Cadre du badge de bois OMMS \(woodbadge\)](#) : ensemble de principes, d'attentes et de critères auxquels un animateur ou cadre local ou fédéral scout doit se conformer.

[Fiche cadre Vie en formation](#) : une position commune pour garantir une cohérence minimale entre les formations, un cadre de référence clair, un outil pour réfléchir à la gestion de la vie quotidienne.

[Politique fédérale de protection des jeunes et des adultes](#) : politique visant à préserver et promouvoir la protection et le bien-être des enfants et des adultes chez Les Scouts.

[Fiche cadre BACV](#)

[Fiche cadre Note de vie en formation](#)

[Fiche mission des pilotes pédagogique et logistique](#)

[Cartes d'identité AnF / EqF / Collaborateur.](#)

[Fiche mission de recteur](#)

[La politique de cohérence des activités fédérales](#)

Indicateurs clés

Afin de pouvoir s'appuyer sur certains leviers et certaines données pour fixer des objectifs, il est important d'avoir une série d'indicateurs clés pour faciliter la lecture.

- Le nombre de participant-es aux formations : cet indicateur permet d'identifier notre capacité.
- Le nombre de sessions organisées : cet indicateur permet de connaître la répartition de notre capacité.
- Le taux de perforation : cet indicateur permet de savoir le nombre d'individus ayant participé à un Pi-days qui ont participé par la suite à une autre formation. (Cet indicateur est calculé en prenant par exemple, le nombre d'individus inscrits une année en Pi-days qui ont par la suite participé à un T2.)
- Le pourcentage d'animateurs et animatrices formés-es.
- Le pourcentage d'animateurs et animatrices qui sont passé-es par au moins 1 étape du parcours fédéral de formation.
- Le nombre de participant-es aux Pi-days qui ne sont pas devenu-es animateurs ou animatrices : cet indicateur permet de connaître le nombre de participant-es formé-es qui n'ont pas été sur le terrain.
- Le taux de formation (selon le niveau) moyen par unité : cet indicateur permet d'avoir une connaissance de la répartition géographique des participant-es.
- Le nombre de personnes en liste d'intérêt ou liste d'attente (pour 2018-2019) qui n'ont pas réussi à s'inscrire cette année-là : cet indicateur permet d'identifier l'écart entre l'offre et la demande.
- Le nombre d'accès distincts à la liste d'intérêt : cet indicateur permet d'identifier l'écart ponctuel entre l'offre et la demande.

PRINCIPES ET PHILOSOPHIE

La quantité de personnes formées ne prime pas sur la qualité des formations et le confort des formations

La limite du nombre de participant-es est de :

- maximum **8 membres de la même unité** ;
- maximum **5 membres de la même section**.

C'est l'occasion de rencontrer d'autres animateurs et animatrices et de pouvoir confronter ses idées, ses manières de faire, échanger des idées de jeux, d'activités, etc.

La priorité des formations (Pi-days / T1 / T2 / T3)

Les T3 sont prioritaires en termes d'équipes de formations.

Afin de permettre de former plus d'animateurs et animatrices en T2, nous ouvrons des T2 multibranches.

Les Pi-days sont planifiés de décembre à mai afin de limiter l'écart de temps entre la formation et l'entrée en fonction dans l'animation.

Les conditions de pilotage

Le pilotage d'une formation peut être assuré par un EqF, un AnF, un AsF ou le PF.

Nous encourageons les équipes fédérales à piloter au moins 2 formations par an.

Le pilotage des T3

Le pilotage des T3 est traditionnellement piloté par l'AnF de la branche. L'AnF Formations soutient l'AnF de branche dans sa recherche d'équipe et valide la planification des sessions.

Le rectorat

Le rectorat est au service des formations pour permettre aux formateurs et formatrices de se concentrer sur les objectifs de la formation lorsque plusieurs formations ont lieu au même moment dans le même lieu. Le rectorat se charge de coordonner différents aspects logistiques et organisationnels de la formation (ambiance, activités, 5^e repas, accueil, services). Le rectorat est également le point de contact pour les formateurs et le personnel du lieu de formation.

Le rectorat est pris en main par un AnF, EqF, AsF ou PF.

La taille des groupes de formation

Le nombre de participant-es maximum d'une formation varie entre 24 et 30 personnes après validation de l'équipe de formation.

La Parole d'animateur

Selon la Parole d'animateur, ce dernier s'engage à développer son talent à travers la formation et le partage d'expériences.

La mission de l'équipe d'unité

L'équipe d'unité a un rôle dans la formation des animateurs de par sa mission : « Former les animateurs ».

L'équipe d'unité organise et valide les TU qui font partie du parcours de formation des animateurs et animatrices.

L'équipe d'unité est garante de la qualité du stage pratique de l'animateur ou de l'animatrice.

Le parcours de formation des animateurs et animatrices

Le rythme et le détail du parcours de formation des animateurs et animatrices sont décrits dans la fiche cadre [Parcours de formation des animateurs](#)

Le soutien logistique

Afin d'organiser les formations, les équipes disposent de soutiens logistiques :

- Le château de Courrière comme centre de formation.
- La logistique du 21 (possibilité de remplir un bon de commande pour avoir du matériel supplémentaire au contenu des malles de formations).
- Les malles de formations pour avoir une formation clé sur porte.

Le soutien des permanents à l'AnF Formation

Un soutien administratif permet à l'AnF Formation de mettre en place l'ouverture des inscriptions, de vérifier l'encodage dans Desk, de mettre à jour les chiffres pour connaître la demande. Un suivi logistique, informatique, administratif et comptable est également en place grâce au cercle Formation.

La validation et la construction de l'offre

L'AnF Formation construit une offre en prenant en compte la demande de formation et la capacité que la structure bénévole peut offrir. Cela forme une adhésion et un objectif vers lequel tendre.

L'offre de formation prévisionnelle est validée par le conseil fédéral.

Plusieurs exercices de création ont déjà été testés (formations.lesscouts.be ; discussions ; exercice en équipe fédérale).

Gestion RH

Il existe 3 moyens de se montrer disponible pour former :

1. En préparation de la construction de l'offre de formation, l'AnF Formation crée un Excel reprenant chaque période de formation.

L'objectif de cet Excel est de pouvoir avoir une visibilité pour les formateurs et formatrices sur les périodes ouvertes, les sessions qui cherchent encore des formateurs, celles qui nécessitent juste un renfort ou une équipe complète. L'Excel permet également une visibilité pour l'AnF Formation et la gestion admin.

Les formateurs peuvent s'inscrire dans une partie prévue dans le tableau. L'AnF Formation contacte le pilote de la session pour le mettre en contact avec cette personne.

2. En 2024-2025, un formulaire de disponibilité avait été complété par les cadres et collaborateurs et collaboratrices en début d'année afin de savoir s'ils étaient disponibles, s'ils voulaient être recontactés ou pas, pour chaque période de formation.

Ce système permettait à l'AnF Formation de contacter les bénévoles qui l'avaient demandé.

3. Les candidatures spontanées. Les formateurs et formatrices se dirigent directement vers le pilote de la formation ou vers l'AnF Formations pour se montrer disponible durant une période. Ils réagissent parfois suite à un appel de renfort dans la NL cadres et/ou dans Teams.

Dates de formations

Nous identifions entre 15 et 17 périodes de formations sur une année.

Les périodes sont fixées pour convenir au mieux à l'agenda des animateurs et animatrices.

Plusieurs facteurs sont pris en compte :

- les calendriers universitaires et supérieurs ;
- le calendrier scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- les jours fériés ;
- l'agenda fédéral dans sa globalité (autres activités fédérales).

La promotion des formations

Nous ne faisons pas de promotion par mail ou par les réseaux sociaux.

Nous rappelons via Instagram les moments d'ouverture des formations quelques jours avant leur ouverture.

État des lieux de la situation

Sur base des indicateurs identifiés précédemment, quelques chiffres sont à présenter pour permettre une meilleure lecture de la situation.

Le nombre de personnes formées

- 2018-2019 : 1940 participants
- 2022-2023 : 1571 participants
- 2023-2024 : 1386 participants

Le nombre de sessions organisées

- 2018-2019 : 79 sessions
- 2022-2023 : 60 sessions
- 2023-2024 : 66 sessions

Taux de perforation Pi-days vers T2

- 2018-2019 : 41% des participants des Pi-days ont par la suite participé à un T2.
- 2022-2023 : 32% des participants des Pi-days ont par la suite participé à un T2.

Taux de perforation du T1 vers T2

- 2018-2019 : 59% des participants des T1 ont par la suite participé à un T2.
- 2022-2023 : 50% des participants des T1 ont par la suite participé à un T2.

Taux de perforation du T2 vers T3

- 2018-2019 : 62% des participants des T2 ont par la suite participé à un T3.
- 2022-2023 : 65% des participants des T2 ont par la suite participé à un T3.

Le pourcentage d'animateurs et animatrices formé-es (selon le niveau) à une date fixe

- 1^{er} février 2019 : 15,9% de nos animateurs sont brevetés.
- 1^{er} février 2019 : 38,7% de nos animateurs sont passés par au moins 1 étape du parcours fédéral de formation.

- 1^{er} février 2025 : 9,6% de nos animateurs sont brevetés.
- 1^{er} février 2025 : 26,6% de nos animateurs sont passés par au moins 1 étape du parcours fédéral de formation.

Nombre de participant-es aux Pi-days qui ne deviennent pas animateurs ou animatrices

- 2018-2019 : 2 personnes sur 260 (1%)
- 2022-2023 : 24 personnes sur 256 (9%)
- 2023-2024 : 55 personnes sur 278 (20%)

Le taux de formation (selon le niveau) moyen par unité à une date fixe

- 1^{er} février 2019 : il y'a un écart type de 7,8 entre les groupes d'unités (animateurs qui sont passés par au moins 1 étape du parcours de formation). Le pourcentage le plus bas étant 26% et le plus haut 61,4%.
- 1^{er} février 2025 : il y'a un écart type de 8 entre les groupes d'unités (animateurs qui sont passés par au moins 1 étape du parcours de formation). Le pourcentage le plus bas étant 15% et le plus haut 52%.

Nombre de personnes en liste d'intérêt ou liste d'attente (2018-2019) qui n'ont pas réussi à s'inscrire cette année-là

- 2018-2019 : 436 personnes distinctes.
- 2023-2024 : 359 personnes distinctes.

Nombre d'accès distincts à liste d'intérêt

- 2023-2024 : 717 (inscrit-es ou non à une formation ensuite).

Le covid a changé les habitudes de formation¹

- Le nombre de participant-es a diminué de 550.
- Le nombre d'animateurs et animatrices passé-es par une étape de formation au moins (hors-TU) passe de 38% à 26%.
- Le nombre d'inscriptions de formateurs et formatrices passe de 349 à 313.
- Le nombre de formateurs et formatrices ayant donné au moins une formation passe de 199 à 175.

¹ L'analyse et les chiffres se basent sur la fréquentation sur les années 2018-2019 et 2023-2024.

- En 2023-2024, nous comptons 717 personnes distinctes sur les listes d'intérêt, dont 359 qui n'ont pas réussi à participer à une formation cette année-là.

Écart important entre les groupes d'unité.

- En 2023-2024, le taux d'animateurs et animatrices breveté-es varie de 4,7% à 20,8% (10,8% en moyenne).
- En 2023-2024, le taux d'animateurs et animatrices ayant entamé leur parcours de formation varie de 4,8% à 22,6% (9.7% en moyenne).²

Freins identifiés à la formation

- Une charge ressentie trop élevée chez les AnF, due notamment au suivi des incidents.
- Un manque d'objectif clair pour créer une dynamique de formation au sein des équipes fédérales dans la structure.
- Le choix de ne pas faire piloter les CoF.
- Un message vers les unités incitant les animateurs et animatrices à se former, alors que l'offre est limitée.
- Les bugs répétés de la plateforme d'inscriptions.
- La recherche d'impact marqué et de proximité dans leur formation par les équipes fédérales.

VISION

Nous visons un futur où chaque animateur et animatrice s'engage dans une formation adaptée à ses besoins, comportant un parcours de base et de formation continue. Ensemble, ils offrent un cadre complet pour le développement des compétences des animateurs.

L'engagement de l'animateur en formation reflète une volonté d'amélioration constante de son rôle, dans une approche consciente et engagée. Cette dynamique est essentielle pour répondre aux enjeux actuels du mouvement scout, en adaptant les programmes de formation aux besoins du terrain et aux priorités du Mouvement.

Le programme de formation, proposé par la structure fédérale et les unités, repose sur une offre diversifiée et accessible. Conçue pour s'adapter aux réalités et aux besoins spécifiques de chaque animateur – qu'il s'agisse de leur disponibilité, de

leur niveau d'expérience, des spécificités de leur unité ou de leurs aspirations – cette offre s'appuie sur des ressources humaines suffisantes et des techniques de formation innovantes.

Les cadres locaux et fédéraux jouent un rôle clé dans cette dynamique, non seulement en tant que formateurs et formatrices, mais aussi en soutenant et en accompagnant les animateurs dans leur formation, dans leurs réflexions et mises en pratique de ce qui est découvert au niveau théorique.

Ensemble, la structure fédérale et les unités travaillent à promouvoir une formation scout accessible et adaptée, au service d'une animation de qualité.

² Via l'observatoire de la fédération.

STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

Les éléments de stratégie suivants répondent à deux objectifs principaux.

- Tous nos animateurs et toutes nos animatrices peuvent se former à leur fonction.
- Le taux de formation moyen et médian par unité augmente.

Afin de concrétiser notre vision, nous adoptons une approche stratégique basée sur trois axes principaux : l'accessibilité, l'engagement et la qualité des formations. Ces axes permettent d'assurer une continuité entre la vision, les objectifs et les actions mises en place.

1. Renforcer l'accessibilité des formations

Pour que chaque animateur et animatrice puisse suivre une formation correspondant à ses besoins et contraintes, nous devons garantir une offre variée et facilement accessible. Cet axe inclut les réflexions suivantes :

- **La décentralisation des lieux de formation** à travers un audit des lieux de formation.
- **Assurer un équilibre de formé-es dans les unités** à travers une réflexion sur le nombre de participant-es issu-es d'une même unité.
- **Augmentation de la capacité d'accueil des formations.**

2. Encourager l'engagement des animateurs, des animatrices et des cadres

Un des leviers essentiels pour atteindre nos objectifs est de renforcer l'engagement des

animateurs, des animatrices et des équipes de formation. Pour ce faire, nous prévoyons :

- **La création d'une fiche cadre "Argumentaire politique de Formation"**, permettant d'explicitier clairement les bénéfices et les enjeux des formations pour chaque animateur et animatrice, et pouvoir également limiter les frustrations actuelles.
- **Faciliter le suivi des participant-es**, via un rapport des taux de formation, facile d'accès, pour les cadres et les unités.

3. Assurer la qualité et l'adaptabilité des formations

L'efficacité des formations repose sur leur capacité à s'adapter aux réalités du terrain et aux besoins des animateurs et animatrices. Nous engageons les actions suivantes :

- **Analyse du rythme des formations** pour évaluer les ajustements nécessaires et améliorer leur planification et leur accessibilité.
- **Audit du système de création des équipes de formation**, afin de s'assurer d'une composition efficace et motivante.

Actions stratégiques prioritaires à mettre en œuvre

- Analyse du rythme de formations actuel et évaluation des possibilités de changement.
- Augmentation du nombre d'animateurs et animatrices par formation.
- Audit des lieux de formation.

Objectifs clés

- Augmenter le nombre de participant-es.
- Faire correspondre l'offre avec la demande.

AMBITION ET PLAN D'ACTION

Ambition 23-26

En tant qu'AnF en charge de l'organisation des formations, je souhaite maintenir les efforts pour l'organisation des formations des animateurs et animatrices, que les formateurs et formatrices trouvent une source d'énergie lors des formations et qu'un maximum d'animateurs puisse y participer. Je souhaite soutenir l'organisation des formations pour tous les bénévoles de notre fédération. Afin de soulager la charge des équipes de formations, je souhaite notamment redynamiser la fonction de recteur, clarifier et faciliter les processus administratifs : le fonctionnement des inscriptions, le suivi et l'encodage dans Desk (remise de buchettes).

Objectifs à moyen terme liés au mandat

30% de nos animateurs et animatrices auront vécu une étape de leur parcours de formation d'ici la rentrée prochaine. -> 320 animateurs ou animatrices en plus qui passent en T1.

Plan d'action

- Diminution du nombre de participant-es de la même unité (harmonisation).
- Audit des lieux de formation (lieux de formation plus proches de certains G.U.).
- Création d'une fiche cadre « Argumentaire politique de formation ».
- Révision des conditions pour piloter une formation.
- Audit d'un système de création d'une équipe de formation.
- Redynamisation du rectorat.
- Mise à jour régulière du formulaire de disponibilité.
- Optimisation du soutien du 21 pour l'AnF Formation.